

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

PRESENTS : *Antoine MARTINEZ, Carine CADILLAC, Josette AILLOUD, Laurent HANDCHUMACHER, Capucine DOMINGUEZ, , Philippe LAGARDE, Maud CHEVALIER, Claude VASSEUR, Laetitia KLEYKENS, Anne PEREZ, Amandine RIOU, Cédric LAVABRE, Sylviane GUILLEM,*

EXCUSE : *Nicolas HERNANDEZ pouvoir à Philippe LAGARDE*

1- Élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Il est proposé au conseil les délégués suivants :

ANTOINE MARTINEZ, PHILIPPE LAGARDE, SYLVIANE GUILLEM.

Suppléants :

CEDRIC LAVABRE, SANDRA HEINRICH, CLAUDE VASSEUR,

Délibération adoptée à l'unanimité

2 - demande d'inscription des travaux de rénovation de l'éclairage du boulodrome au programme Éclairage public 2020 d'Hérault Énergies

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la demande à Hérault Énergies d'inscrire au programme d'éclairage public 2020 les travaux suivants :

Rénovation de l'éclairage du boulodrome.

Selon cette programmation prévisionnelle le montant total de l'opération est estimé à 23 906,85 euros dont :

4 781,37 à la charge d'Hérault Énergies.

19 125,48 euros à la charge de la commune

Délibération adoptée à l'unanimité

3 - remise gracieuse de loyers

Suite à la période de confinement, il est proposé au conseil municipal d'accorder une remise gracieuse de 50 % du loyer 2020 de Monsieur LOPEZ soit 1040 € divisés par deux égal 520 €. Les 520 € restants doivent être réglés avant la fin 2020

Pour la même raison d'accorder la gratuité d'un trimestre, soit 240 €, à Monsieur TREVIERS

Délibération adoptée à l'unanimité